Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 35 du 05 juin 2015

www.isere.gouv.fr/raa

Recueil des Actes Administratifs
de la Préfecture de l'Isère
n° 35 du 05 juin 2015

SOMMAIRE :

Services départementaux :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Arrêté donnant délégation de présidence pour le « Co.D.E.R.S.T. » du 9 juin 2015

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ISERE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
Service protection de l'environnement
Pôle ICPE

AFFAIRE SUIVIE PAR : A. JAULIAC
☎ : 04.56.59.49.55
🖷 : 04.56.59.49.96

ARRETE N° 2015

donnant délégation de présidence pour le « Co.D.E.R.S.T. » du 9 juin 2015

Le Préfet de l'Isère
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de la santé publique et notamment ses articles L.1416-1, R.1416-1 à R.1416-6 ;

VU le code de l'environnement ;

VU le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

VU l'arrêté du Préfet de l'Isère n°2015051-0031 du 20 février 2015 portant règlement intérieur du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques ;

VU l'arrêté du Préfet de l'Isère du 22 mai 2015 portant modification de la composition du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques ;

VU l'arrêté du Préfet de l'Isère n°2015068-0045 du 9 mars 2015 relatif à la délégation de signature donnée à M. Patrick LAPOUZE, secrétaire général de la préfecture de l'Isère ;

VU l'arrêté du Préfet de l'Isère n°2015068-0049 du 9 mars 2015 relatif à la délégation de signature donnée à Mme Pascale PREVEIRAULT, secrétaire générale adjointe de la préfecture de l'Isère ;

CONSIDERANT que la présidence du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques du 9 juin 2015 ne peut être assurée par Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Isère ;

A R R E T E

ARTICLE 1er – Délégation est donnée à Madame Pascale PREVEIRAULT, secrétaire générale adjointe de la préfecture de l'Isère, pour présider la réunion du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (Co.D.E.R.S.T.) du 9 juin 2015.

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture de l'Isère est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Isère.

Grenoble, le 2 juin 2015

Pour le Préfet, par délégation,

Le Secrétaire Général,

Signé Patrick LAPOUZE